

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Relatif à l'annulation du concours lancé en 2022 pour le recrutement  
des Agents d'Encadrement Supérieur (AES) de la BEAC*

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 12 juillet 2025 à Malabo (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Monsieur Ivan BACALE EBE MOLINA, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la République de Guinée Equatoriale.

Au cours de cette session, le Comité Ministériel a examiné le point relatif au recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur (AES) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) lancé en 2022, objet de sa Résolution N°08 du 06 octobre 2023 portant suspension du processus dudit recrutement et prescrivant la réalisation d'un audit par un cabinet indépendant de réputation internationale.

Après avoir pris connaissance des conclusions du rapport d'audit établi par le Cabinet RSM France, le Comité Ministériel a décidé de l'annulation du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Supérieur de la BEAC lancé en 2022 afin de préserver la crédibilité et l'image de l'Institut d'Emission. Il a invité le Gouvernement de la Banque Centrale à organiser un nouveau concours dans les meilleurs délais et dans le respect des exigences de transparence requises. /-

**Le Président du Comité Ministériel,**

  
  
**Ivan BACALE EBE MOLINA**